Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Chantage garde enfants

Par Lyly

Bonjour
J'envoie une bouteille à la mer. Ma s?ur a été victime de violence conjugal parce son ex compagnon. Le juge a condamné monsieur à 9 mois de sursis et 24 mois de probation. Il a interdiction de rentrer en contact avec elle mais aussi je réintégrer le domicile familial pendant cette période. Ils ont un enfant ensemble de 2 ans. Une action au JAF à été menée afin d'établir des règles de mode de garde. Elle ne veut en aucun cas empêcher son ancien compagnon de voir son fils. Je fais le lien entre Lui et mon neveu afin de respecter le jugement. Cependant voilà il devait le prendre le 25 décembre mais veut que ma s?ur lui prête l'appartement afin de pouvoir passer du temps avec son enfant. Elle n'a pas accepter car il n'a pas le droit accéder au domicile familial comme le jugement l'indique. Mais qu'il peut passer du temps avec son fils, mais que c'est à lui de trouver une solution d'accueil. Monsieur l'a menace de dire à JAF qu'elle est consommatrice de cannabis, mais aussi qu'elle allaite encore le petit. Elle a peur car elle ne veut pas qu'on lui enlève son enfant. C'est une très bonne mère s'occupe énormément , et super bien de son enfant, travail , paye ses impôts. Elle paye tout pour le petit dentiste, médecin, habillement. Même la crèche car monsieur ne veux plus la payer, ainsi que le loyer car il estime que vu qu'il n'ai pas au domicile familial il n'a pas à payer hors il est toujours sur le bail ne souhaite pas en sortir alors qu'il est solidaires du bail.
Il y a 1 mois il l'a menacer car elle a refuser de lui donner son avis d'impositions pour qu'il puisse le falsifier, car cela fais 10 ans qu'il ne se déclare pas , et qu'il falsifie ce document. Il a aussi déclarer au juge qu'il gagnait 1500 euros par mois en salaire or il touche beaucoup de black de son employeur.
Que faire le JAF peut il enlever la garde de mon neveu a ma s?ur?
Comment faire pour que monsieur arrête de l'a menacer ?
Je m'en remet à vous car cette situation comment a être invivable.
Ps: il ne communique pas ensemble il m'envoie à moi les messages pas a elle. Car je fais le lien pour les visite du petit à son père.
Merci d'avance